

Rectorat de Lyon
 DEC4
 94 rue Hénon
 69244 LYON CEDEX 04
 Tél. : 04 72 80 64 64
 Mail. : dec4@ac-lyon.fr

MADAME NECTOUX Eléonore Marie
 6 LOTISSEMENT LES LIATTES
 01800 PEROUGES



Application mobile : CycladesVerif

Nom de famille : NECTOUX
 Prénom(s) : Eléonore Marie
 Née le : 11/03/2006
 A : LYON 3E ARRONDISSEMENT (069)
 INE : 100609129EH
 Etablissement : 0011326L LYC DE LA COTIERE - LA BOISSE(0011326L)
 Forme de passage : Contrôle continu y compris EPS
 Catégorie : SCOLAIRE
 Section européenne - Anglais (DNL - Histoire-géographie)

Jury : BCG3

Epreuves terminales	Coef.	1er groupe	
		Note	Points
Français			
Français écrit	A10 2023	16.00	80.00
Français oral	A10 2023	19.00	95.00
Philosophie	8.00	12.00	96.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)	10.00	16.00	160.00
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	16.00	19.00	304.00
Mathématiques	16.00	14.00	224.00
Totaux	60.0		959.00

Contrôle continu	1ère			Terminale		
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points
Histoire - Géographie	3.00	16.20 (A10 2023)	48.60	3.00	17.00	51.00
Enseignement moral et civique	1.00	18.80 (A10 2023)	18.80	1.00	18.00	18.00
Langue vivante A (Anglais)	3.00	20.00 (A10 2023)	60.00	3.00	18.70	56.10
Langue vivante B (Espagnol)	3.00	19.20 (A10 2023)	57.60	3.00	18.60	55.80
Enseignement scientifique	3.00	17.40 (A10 2023)	52.20	3.00	16.50	49.50
Education physique et sportive				6.00	16.00	96.00
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (Anglais)	8.00	18.50 (A10 2023)	148.00			
Total de coefficients : 40.0			Total de points : 711.60			

Evaluation(s) spécifique(s) hors BFI et sect. binationales	Note
Evaluation spécifique section de langue (Anglais)	19.00

Moyenne de cycle de la langue de la section de langue	19.35
---	-------

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60.0	959.00
Contrôle continu	40.0	711.60
Totaux	100.0	1670.60
MOYENNE FINALE	16.71	

Décision du jury :



Admis Mention Très Bien
Section européenne (Anglais)

A Lyon, le 05 juillet 2024
 Le recteur de la région académique
 Auvergne-Rhône Alpes,
 recteur de l'académie de Lyon,
 chancelier des universités
 Olivier DUGRIP

RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee>.



Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette réglementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

IMPORTANT

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il peut être édité à tout moment depuis votre espace candidat CYCLADES.